

Pour une éthique en acte

Une lettre de l'Atem aussi diversifiée que les passions et (pré)occupations de ses membres : du conseil d'éthique allemand en passant par le colloque de Lille et une réflexion sur les rapports entre éthique et droit, sans oublier bien sûr l'Eurofoot... La liste en ces temps aurait pu s'allonger : le congrès de la FAO à Rome, le dopage sportif, le pouvoir d'achat, le jugement de Lille sur la nullité du mariage pour non virginité de l'épouse, la question du droit commun et des revendications communautaristes, sans oublier, pour nombre d'entre nous, les changements profonds qui affectent le monde universitaire actuel. Autant de thèmes qui constituent non seulement des sphères dans lesquelles nous nous mouvons, mais des mondes que nous traversons et entre lesquels nous nous cherchons... Ne sommes-nous pas en effet à la recherche de notre propre cohérence de sujet, écartelés entre combien de mondes et d'aspirations parfois contraires ?

Dans ce contexte, comment concevoir notre rôle d'éthicien et de théologien ? Quelle est la portée de notre parole ? À l'instar de la pensée de Ricoeur, notre démarche d'éthicien ne doit-elle pas s'inscrire avant tout comme une pensée de l'agir tendue vers plus de justice et nourrie par l'espérance d'un vivre-ensemble respectueux des différentes sensibilités ? Ne devons-nous pas être porteurs précisément d'une telle parole, et cela contre toutes les synthèses trop hâtives qui clôtureraient l'existence en lui assénant des catégories définitives destructrices du mouvement de la vie elle-même ? Ne devons-nous pas être les témoins d'une éthique en acte, c'est-à-dire d'une éthique qui se fait et se réfléchit dans l'action, et donc qui assume ses propres inachèvement et incertitude... tout comme notre existence... F. Dosse évoque dans sa présentation de la vie de P. Ricoeur (Paul Ricoeur, *Le sens d'une vie (1912-2005)*, Paris, La Découverte, 2008, 15) le geste philosophique du philosophe français en termes qui peuvent alimenter, me semble-t-il, notre démarche éthique : « Loin de pratiquer la polémique et l'hyperbole, sa pensée est pourtant, au contraire des apparences, une pensée de l'extrême, une pensée du conflit. Les notions de riposte, de réplique, de stratégie face aux obstacles rencontrés sont autant de caractéristiques de son geste philosophique. Sa démarche pousse aux points limites les positions en situation conflictuelle jusqu'à ce qu'elles se heurtent à un horizon aporétique. Or c'est justement cet achoppement qui donne à penser. Le moyen de faire rebondir la réflexion ne consiste pas pour lui à rechercher une synthèse artificielle entre des positions antagonistes, mais à définir la voie d'un échappement par un déplacement des termes du dilemme ». C'est seulement en ces termes que l'éthique peut être vivante et au service de la vie... Et en tant que théologien, il nous revient sans doute de témoigner d'une parole de justice en même temps que d'excès au cœur de ces situations, car, comme l'écrivait Martin Buber reprenant une parole du rabbin de Kotzk : « Dieu habite là où on le fait entrer ».

Déjà excellentes vacances à vous toutes et tous et ... « bienvenue chez les Ch'tis » fin août pour notre colloque annuel.

Éric Gaziaux

Sommaire

Conseil d'éthique allemand	2
Eschatologie et morale	2
Éthique et droit	3
Eurofoot	3
Colloque Sèvres	4
Convocation Assemblée générale	4

Association de théologiens pour l'étude de la morale

Président : Éric Gaziaux, Faculté de théologie, Grand-Place, 45, B-1348 Louvain-la-Neuve

Vice-Présiden(e)s : Marie-Jo Thiel, Faculté de théologie catholique, Place de l'Université, 9, F-67084 Strasbourg
Alain Thomasset, 128, rue Blomet F - 75015 Paris

Trésorière : Fabienne Daull, 36, avenue Berthelot F - 69007 Lyon

Secrétaire : Karsten Lehmkuhler, Faculté de théologie protestante, Place de l'Université, 9 F - 67084 Strasbourg

Siège social : Bibliothèque du Saulchoir, 43bis rue de la Glacière F-75013 Paris

Site web : www.ethique-atem.org

Le nouveau « Conseil d'éthique allemand »

Le 11 avril dernier, le nouveau « Conseil d'éthique allemand » (« Deutscher Ethikrat ») s'est réuni pour la première fois à Berlin. Il succède à l'ancien « Conseil national d'éthique » (« Nationaler Ethikrat ») qui avait été mis en place, en 2001, par l'ancien chancelier Gerhard Schröder.

Les membres de l'ancien « Conseil national d'éthique » étaient nommés directement par le chancelier. C'est la raison pour laquelle certains ont pu voir, dans ce comité, un organe très proche du pouvoir exécutif et pas suffisamment légitimé par le pouvoir législatif. Quoiqu'il en soit, le nouveau gouvernement Merkel a mis en place, en 2007, une loi qui règle les modalités et le fonctionnement d'un nouveau conseil qui devrait se substituer à l'ancien (« Ethikratgesetz »).

Le nouveau « Conseil national d'éthique » compte 26 membres : une moitié est proposée par le parlement et l'autre moitié par le gouvernement ; c'est le président du parlement fédéral qui les nomme officiellement.

Le conseil allemand rassemble des représentants des sciences de la vie et des sciences médicales aussi bien que des théologiens, philosophes, sociologues, juristes et économistes. Parmi ses membres figurent également des « personnes reconnues qui connaissent, de façon particulière, les questions éthiques des sciences de la vie ». On y trouve par exemple l'éthicien catholique Eberhard Schockenhoff (Fribourg en Brisgau) et l'évêque catholique Anton Losinger (Augsbourg), le théologien protestant Herrmann Barth (Hannovre) et l'évêque protestant Christoph Käbler (Eisenach). Par contre, des représentants d'autres religions ne font pas partie du conseil actuel.

Les tâches du conseil sont au nombre de trois : informer le public et favoriser le débat public, assumer un rôle consultatif auprès du gouvernement et du parlement, tisser des liens et collaborer avec d'autres comités d'éthique (sur le plan national et international). La loi précise d'ailleurs qu'on doit trouver, au sein du conseil, des opinions et approches éthiques différentes.

Pour le lecteur français il est important de noter que le Conseil publiera, comme son prédécesseur, ses textes en allemand, français et anglais. Tous les avis de l'ancien conseil sont disponibles, en traduction française et sous forme de documents PDF, sur le site du conseil :

http://www.ethikrat.org/_francais/publications/avis.html

K. Lehmkuhler

Eschatologie et morale

Quelques échos du colloque « Eschatologie et morale », à l'Institut Catholique de Paris

Du 13 au 15 mars dernier, environ 80 personnes (biblistes, moralistes, enseignants et étudiants de 2^e et 3^e cycles des facultés parisiennes et françaises) ont suivi pendant 3 jours une belle expérience de dialogue et d'échanges sur le thème : « Eschatologie et morale. Points de vue croisés de l'exégèse biblique et de la théologie morale ». Ce colloque faisait suite aux travaux d'un groupe de recherche sur Bible et morale animé par Olivier Artus, par ailleurs membre de la commission biblique pontificale, et qui a travaillé sur un texte de cette commission à paraître bientôt sur *Bible et morale*.

Le choix du thème eschatologie et morale était une bonne manière de croiser les démarches, car le thème de l'eschatologie est devenu important tant en Bible qu'en morale. Du point de vue biblique, une des hypothèses de départ avancée par Olivier Artus, était que l'eschatologie fournit au lecteur de la Bible envisagé comme canon un principe d'unité et de cohérence que le moraliste ne peut ignorer. C'est aussi un principe christologique d'interprétation et d'accomplissement de l'Écriture et de l'histoire. Cette réinterprétation christologique du premier testament pose la question de l'unité de la vérité du texte biblique face à la diversité des formulations eschatologiques et des philosophies de l'histoire incluses dans l'Écriture elle-même. Il faut cependant noter que la Sagesse qui joue un rôle important dans la morale biblique n'est pas spécialement préoccupée par un télos ou une perspective eschatologique comme l'a très bien montré Jean-Marie Carrière à propos de *Quohélet*. Le dialogue entre prophétie et sagesse n'est donc pas clos.

Du point de vue des moralistes, le ressourcement eschatologique de l'éthique (la perspective du Royaume, la considération de la vie nouvelle en Christ) a traversé tout le XX^e siècle depuis Schweitzer et Weiss. La première moitié du XX^e a vu le retour au Jésus historique et à la considération de la suite du Christ comme thème fédérateur de l'éthique chrétienne, avec F. Tillmann et G. Thils. Le renouveau conciliaire s'est affronté à la question des eschatologies séculières (marxisme) et au débat sur les théologies politiques. Aujourd'hui nous avons plus de difficultés avec ce thème du fait du danger potentiel des croyances apocalyptiques (évangéliques) qui poussent au dualisme ou à l'exclusion du monde mais aussi à cause d'une absence d'une espérance commune socialement disponible qui rend le thème plus délicat, faute d'accroche socio-politique. Il n'en reste pas moins vrai que le thème actuel de l'apocalyptique écologique redonne peut-être des éléments intéressants de dialogue, comme l'a bien souligné Bruno Latour.

Dans son intervention, Philippe Bordeyne a précisé quelques axes d'une référence renouvelée à l'eschatologie en morale : 1) face au pluralisme éthique de nos sociétés, il s'agit de se réapproprier les diverses interprétations de l'eschatologie biblique en fonction des contextes où ont été plongés les communautés chrétiennes (par exemple sur le débat entre pacifisme et guerre juste, entre radicalité et pertinence sociale, ce qu'ont montré par exemple Marc Rastoin et Alain Thomasset dans un des séminaires) ; 2) corrélativement à une pensée sur la loi morale universelle, les moralistes s'intéressent de plus en plus à l'éthique des vertus, en tant que formatrices des sujets éthiques, ces attitudes en régime chrétien sont marquées par la perspective eschatologique de la suite du Christ ; 3) une réflexion sur la fragilité humaine et sur ce qui permet de résister au mal. L'eschatologie biblique nous met à cet endroit où l'espérance naît au cœur même de l'humiliation et de la souffrance.

Personnellement, j'ai beaucoup appris de deux interventions remarquables de Camille Focant sur Matthieu et de Roselyne Dupont-Roc sur Paul. En dépit des différences fortes des deux auteurs, j'ai relevé beaucoup de points communs instructifs pour un moraliste :

- L'irruption du Royaume chez Matthieu ou l'accueil de la mort et de la résurrection du Christ chez Paul mettent en évidence la primauté du don de Dieu qui est source de réponse et d'obligation pour l'homme. Mais cette injonction n'est pas de l'ordre d'une loi plus exigeante mais un changement d'attitude et de paradigme qui est plus de l'ordre méta-éthique qu'éthique.
- Le télos de l'action perd toute possibilité d'un contenu précis. Nous sommes invités à renoncer à une logique de la rétribution, de l'équivalence, à renoncer à connaître les effets de l'action, pour entrer dans une logique du don, de l'excès, de la surabondance qui critique radicalement tout calcul ou toute sécurité.

- Cette dimension eschatologique de l'agir nous met face à l'enjeu fondamental de notre existence (le jugement) et à la nécessité du discernement en situation (Rm 12). Le *Sermon sur la Montagne* nous dit qu'il faut pratiquer ce qu'il dit faute d'aller à la ruine, mais il ne dit pas comment.
- J'ai été frappé par la présence constante du thème de la création. L'eschatologie nous renvoie au projet originel du créateur (Col 1, Mt 23). La venue du Royaume est création nouvelle, surgissement de l'origine dans l'histoire jusque là cachée. Cela renforce la nécessité du dialogue avec les dogmatiques, en particulier sur la question de la théologie de la création et de son lien avec l'histoire du salut.

Alain Thomasset, Centre Sèvres

Éthique et droit dans une société hypermédiatisée

Il y a près de cinq ans, dans la *Lettre de l'ATEM*, j'attirais l'attention sur la façon dont un drame personnel, celui d'un jeune homme presque totalement paralysé, était devenu un événement médiatique majeur ¹. J'y soulignais que la plupart des grands médias n'avaient pas « recoupé » les informations qu'ils délivraient et qu'ils n'avaient jamais donné la parole à certains témoins privilégiés, les membres de l'équipe soignante du jeune homme. Fin 2007, un de ces soignants a finalement réussi à livrer une tout autre version des faits ² mais, aujourd'hui encore, demeurent des zones d'ombre sur ce qui s'est réellement passé.

Cette année-ci, l'opinion publique a été tenue en haleine par un autre drame. Il semble bien que se soit exercée une fascination réciproque entre les médias télévisuels, ceux dont le message repose en grande partie sur l'image, et Chantal Sébire, cette femme au visage si impressionnant du fait des déformations subies. On ne peut exclure que ce soit Chantal Sébire elle-même qui ait mené le jeu ; mais cela aurait dû être une raison supplémentaire de recouper les informations. Beaucoup d'auditeurs ont sans doute retenu que cette malade était en proie à des « souffrances insupportables ». Ils n'ont guère été informés des refus opposés par la malade non seulement aux pratiques de sédation, mais aussi à l'emploi des antalgiques majeurs couramment utilisés en médecine.

Ces deux cas, et d'autres qui ont moins retenu l'attention, posent des questions sur la qualité de l'information diffusée en France. Or, ils ont servi de supports à des campagnes d'opinion en faveur d'une légalisation de l'euthanasie et de l'assistance au suicide. Sous couvert d'information, une activité intense a été déployée en faveur d'une modification majeure du droit. Il est donc devenu capital de réfléchir aux rapports devenus complexes entre réflexion éthique, médias, lobbying ³, et décision politique.

Dans un récent débat ⁴, Jacques Julliard constate une modification profonde de la nature de la démocratie, et l'affaiblissement du système de représentation. « Le fait nouveau, c'est le caractère permanent de la pression de l'opinion, et surtout qu'elle ait les moyens de se faire entendre ». Ce qui pose à son tour la question de la nature de cette opinion et des conditions dans lesquelles elle se forme. « La politique n'est plus un choix de société plus ou moins éclairé, à la suite d'un débat contradictoire et d'une délibération », ajoute Régis Debray. Le second est plus pessimiste que le premier, mais ces remarques rendent compte de la difficulté de réintroduire délibération et raison là où prédomine l'émotion collective. Les efforts menés successivement par les deux « Missions Leonetti » pour « calmer le jeu » en sont une bonne illustration.

Il est devenu urgent de développer une réflexion éthique approfondie sur le rôle de l'émotion dans les décisions humaines. Il ne s'agit pas de récuser l'émotion ni de trop l'opposer à la raison. Elle peut soulever le couvercle de l'indifférence, rendre attentif, susciter l'indignation devant l'injustice, ouvrir à la souffrance d'autrui, et ainsi devenir le point de départ d'une véritable démarche éthique. Mais elle est facilement manipulable, peut se retourner en son contraire et, sous couvert d'attention à autrui, conduire au rejet de celui-ci. C'est spécialement le cas pour la pitié. La peine éprouvée devant le spectacle offert par la personne en souffrance conduit spontanément au souhait de l'apaisement de cette souffrance. Mais, si elle ne prend pas la forme d'une véritable compassion, de l'acceptation de vivre soi-même avec cette peine et de rester en relation avec la personne éprouvée, elle conclut au caractère insupportable de la souffrance. Insupportable pour l'autre et pour soi-même. Ce qui conduit à détourner le regard ou à désirer que des décisions soient prises pour ne plus être soi-même dérangé par un tel spectacle.

Il convient donc de chercher à éclairer notre société sur l'ambiguïté de la « mise en récit » des cas de grande souffrance. Le *storytelling* est devenu un mode privilégié de communication publique. Chacun sait qu'un bref récit est plus éloquent qu'un long discours. Mais ce procédé, devenu un outil d'influence, peut aussi chercher à « transformer et instrumentaliser les émotions »⁵.

Patrick VERSPIEREN, sj

¹ « L'affaire Vincent Humbert », *Lettre de l'ATEM*, n° 29, novembre 2003.

² Hervé MESSAGER, « Le kiné de Vincent Humbert parle », texte disponible sur le Web.

³ Cf. Patrick VERSPIEREN, « Le lobby de l'euthanasie », *Etudes*, mai 2007, p. 581-584.

⁴ « L'opinion, maladie infantile ou sénile de la démocratie ? », *Le Monde*, 1-2 juin 2008.

⁵ Christian SALMON, « L'art du récit est la clé de l'exercice du pouvoir », *La Croix*, 14 décembre 2007.

Chronique de l'Eurofoot

Durant cinq semaines, le journal *L'Hebdo* (Genève) a accueilli une chronique intitulée « Le stade éthique ». En voici un extrait .

Enfant, je rêvais d'être journaliste sportif. Je fus convoqué par mon instituteur de quatrième primaire pour lui avoir remis une copie impertinente, réduite à cette phrase : « Pluie abondante, match renvoyé ». A 11 ans, je ne connaissais pourtant ni les haïkus japonais ni les apophtegmes de Lichtenberger.

Peu après, j'ai remis à mon père, travailleur de nuit à la Feuille d'Avis de Neuchâtel, un reportage sportif plus élaboré, en espérant qu'il le transmettrait à la rédaction. Je n'ai jamais eu de retour. Récemment, je pris donc plaisir à rédiger le passage intitulé : « Un match à Pretoria », dans mon livre sur le football ; et je suis gré à l'Hebdo de me permettre de réaliser partiellement mon rêve de gosse.

Tout média crée de la distance et appelle à réfléchir. Voyez la différence entre le reportage radiophonique et la retransmission télévisée. A la télévision, média froid, le commentateur dépend de l'image, d'où la menace du décalage et de l'erreur, comme si, à force de regarder ce qui se passe sur le terrain, le reporter en oublie de voir ce que nous voyons bien mieux que lui ; certes, comme téléspectateur de l'Euro, je regrette l'ambiance magique du stade, mais qu'est-ce que c'est plus « lisible » à l'écran ; à la radio, média chaud, il s'agit de faire voir ce qu'on ne voit pas ; or cela se passe de plus en plus comme si la radio savait que nous regardions la télévision. D'où la tentation du bavardage, pour combler l'absence d'images et de public.

L'obligation où se trouve une grande partie de la population de vivre l'événement à distance, sur un écran géant ou normal, crée une autre ambiance, invente un public autre : on rencontre, dans les fan zones, des personnes existant pour elles-mêmes, pas forcément liées au foot. C'est libérateur. Et cela nous rappelle que le décompte à rebours a commencé. Il y aura donc une vie après l'Eurofoot !

J'ai emprunté le titre général de ces chroniques au philosophe danois Kierkegaard, qui distinguait trois stades de la pensée : le stade esthétique, le stade éthique et enfin le stade religieux.

Transposé dans l'ordre du divertissement ou de la bagatelle, cela donne :

Stade esthétique : « Je suis un acteur, mais, à la différence d'un acteur, qui lit son texte, moi j'interprète ma vie » (Diego Maradona, dans le film de Kusturica).

Stade éthique : quand Maradona marque son premier but de la main, contre l'Angleterre, en 1986, il a cette phrase sidérante : « C'était comme voler son portefeuille à un Anglais. »

Stade religieux : au sujet du même but, Maradona prononce cette phrase ironique : « Moi, j'ai mis la tête, et c'est Dieu qui a mis la main ».

Le football n'est beau que par intermittence, éthique que par exception, et religieux que par imitation. Rien ne sert de le sacraliser ou de le diaboliser. Ce n'est qu'un jeu, mais comme tous les jeux, il peut conduire à l'addiction et à l'abus. Dont acte.

Denis Müller

Colloque Centre Sèvres

**« Les grandes tendances de l'éthique aujourd'hui »,
Centre Sèvres, Paris, vendredi 10 octobre 2008 (19h30-21h) et samedi 11 octobre (9h30-18h)**

Quels sont aujourd'hui les principaux débats en matière éthique ? Quelles tendances plus marquantes se dessinent pour demain, tant en philosophie qu'en théologie ? Comment les évaluer, et quelle peut être ici la responsabilité plus spécifique des penseurs chrétiens ?

La conférence d'ouverture, donnée par Paul Valadier, évoquera les évolutions récentes dans le champ moral et les tâches majeures auxquelles l'éthique semble actuellement confrontée.

La matinée du 11 octobre permettra de faire le point sur les débats qui marquent la philosophie morale ces années-ci : débats entre « utilitaristes » et « kantien » (Laurent Gallois); questions posées par le recours au concept de « nature » (Claudie Lavaud); discussions entre « libéraux » et « communautariens » (Alfred Gomez-Muller).

L'après-midi du 11 octobre, plus théologique, invitera à réfléchir sur le rapport à l'Écriture dans la réflexion éthique (Anne-Marie Pelletier), ainsi que sur les débats autour de « vérité et relativisme » (Walter Lesch) qui ont tenu une place importante depuis quelques décennies. On tentera enfin (Alain Thomasset) d'ouvrir des pistes de recherche qui puissent être fécondes pour l'avenir de la théologie morale.

Convocation à l'Assemblée générale 2008

L'assemblée générale de l'ATEM aura lieu cette année à Lille, le jeudi 28 août à 18h.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de l'AG 2007
2. Rapport moral du président
3. Rapport financier
4. Renouvellement partiel du CA
5. Colloques futurs
6. Divers

Pour rappel, le CA est actuellement composé des membres suivants :

Élus en 2005 : B.-M. Duffé, Chr. Batailh, D. Müller, V. Margron, D. Greiner, F. Daull, É. Gaziaux, M.-J. Thiel, A. Thomasset.

Élus en 2006 : R. Heyer, K. Lehmkuhler (en tant que secrétaire, il n'était pas soumis à réélection).

Élus en 2007 : A. Bondolfi, Ph. Bordeyne, L. Lemoine, J.-D. Causse.

Les membres dont le mandat arrive à échéance sont donc : B.-M. Duffé, Chr. Batailh, D. Müller, V. Margron, D. Greiner. Par contre, les membres du bureau F. Daull, É. Gaziaux, M.-J. Thiel, A. Thomasset ne sont pas soumis à réélection jusqu'au terme de leur mandat.

Celles et ceux qui ne pourraient pas être présents sont invités à donner une procuration à une personne de leur choix ; cette procuration devra être transmise au secrétaire lors de l'Assemblée générale